

# Les Français, téléchargent-ils moins ? Ou plus légalement ?

Comment tirer une conclusion de ces études lorsqu'on sait que l'agence a utilisé des paramètres différents. Alors qui à raison et qui a tort ? Gfk vs Gfk .

Ces résultats contradictoires peuvent s'expliquer par des méthodologies différentes. Ainsi, GfK a exclu de ses chiffres la pratique du « streaming », qui permet d'écouter de la musique sur Deezer ou de regarder une vidéo sur Dailymotion sans procéder, techniquement, à un téléchargement. Ainsi, 65% des internautes se disent séduits par cette pratique, qui constitue déjà une alternative au téléchargement pour 1,6 million de foyers (13%).

Suite et source => [lexpansion](#)

*Par*

**Publié sur Cafeduweb - Archives le jeudi 24 janvier 2008**

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/8100-les-francais-telechargent-ils-moins-ou-plus-legalement.html>